

Dépêche AEF : Comment le postbac repense-t-il le recrutement de ses étudiants après les réformes ? (Rencontres ESRI)

13-17 minutes

Un nouveau lycée, un nouveau bac et la généralisation de Parcoursup... Autant de réformes qui amènent les formations post-bac à réfléchir à leur modèle de recrutement. Comment répondre à la demande d'ouverture sociale des écoles ? Faut-il supprimer les concours ? Bénédicte Durand, directrice de la formation de Sciences Po Paris, Delphine Manceau, DG de Neoma BS, Mickaël Prost, président de l'UPS, et Damien Jouet, vice-président CFVU de l'Urca, ont débattu de ces questions à l'occasion des Rencontres de l'ESRI organisées par AEF info les 26 et 27 novembre 2019, sur le Campus Condorcet.



Bénédicte Durand, directrice de la formation de Sciences Po Paris, Mickaël Prost, président de l'UPS, Delphine Manceau, DG de Neoma BS, Damien Jouet, vice-président CFVU de l'Urca, et Julie Lanique, journaliste AEF info, Rencontres ESRI 2019. AEF

"Sciences Po souhaitait depuis plusieurs années faire évoluer ses modalités de sélection. Ce ne sont donc pas les réformes qui ont provoqué cela. Mais il était vraiment temps de changer", affirme Bénédicte Durand, directrice de la formation de Sciences Po Paris, à l'occasion d'une table ronde sur le postbac, lors des Rencontres de l'ESRI organisées par AEF info les 26 et 27 novembre dernier

sur le Campus Condorcet (1).

En effet, en juin dernier, Sciences Po annonçait qu'il abandonnait, à partir de la rentrée 2021, son concours d'entrée au profit d'un examen du dossier et d'un oral, et qu'il visait un taux de boursiers de 30 % ([lire sur AEF info](#)). Un véritable tournant pour l'institution, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réformes : Parcoursup avec une obligation pour les écoles de rejoindre la plateforme d'ici à 2020, le nouveau baccalauréat en 2021 et, récemment, une demande du MESRI d'avoir une plus grande diversité sociale dans les formations du supérieur.

Démocratiser l'accès a sciences po paris



Bénédicte Durand, directrice de la formation de Sciences Po Paris

| *Sébastien Ferraro*

"La diversité représente un véritable enjeu et ce nouveau concours est une opportunité d'y parvenir. Nous espérons que le cadre commun que nous allons proposer va nous aider à démocratiser l'accès à Sciences Po", ajoute Bénédicte Durand. Elle explique qu'avec un nouveau mode de recrutement, l'établissement souhaite

"se donner les chances d'aller chercher des lycéens qui ne seraient pas venus dans le cadre précédent".

Il s'agit également de prendre en compte "des environnements qui peuvent être très différents selon les lycéens". C'est d'ailleurs également l'une des ambitions affichées par la bascule de Sciences Po dans Parcoursup en 2020. Une candidature sur la plateforme vaudra pour un vœu. "Cette intégration aidera notamment à lutter contre l'autocensure de certains lycéens et les invitera à pousser les portes de l'établissement", relève Bénédicte Durand.

Il faut "faire confiance Au système éducatif"

Elle rappelle que la nouvelle procédure d'admission reposera sur quatre dimensions complémentaires : le contrôle continu au lycée sur trois ans, la moyenne des épreuves écrites du baccalauréat, le profil du candidat et sa motivation, et enfin un entretien oral. "Notre regard, avec toutes ces épreuves, va rester extrêmement exigeant. Mais il va davantage faire confiance au système éducatif, avec notamment la réforme du baccalauréat, qui de notre côté nous convient. Nous sommes plutôt contents de pouvoir nous appuyer dès 2021 sur ces nouveaux parcours de lycée", poursuit Bénédicte Durand, qui profite de la table ronde pour répondre aux nombreuses critiques qui ont émergé sur les réseaux sociaux à l'annonce de la fin du concours. "Le fait de supprimer une épreuve codée va nous engager à des enjeux de transparence sur les critères." Elle insiste sur le travail de formation que l'établissement va mener pour mettre en place ces nouvelles modalités de recrutement et faire en sorte que la lecture des dossiers puisse se faire justement à partir de critères bien définis.

Autre point soulevé durant l'échange : la question des prépas privées préparant au concours. En effet, le concours, "avec un cadre très formaté de sélection, provoquait des démarches de surentraînement à la réussite", constate Bénédicte Durand. Sans compter les parents "qui cherchent à scolariser leurs enfants dans les lycées qui sont susceptibles d'avoir les meilleurs taux de réussite". Donc "on voyait arriver des élèves extrêmement bons, et ceux-là, on sait qu'on ne les perdra pas. En revanche, on se privait de lycéens dont les environnements encourageaient peut-être moins la réussite à ces épreuves. Alors qu'ils nous intéressent tout autant, quel que soit leur parcours de spécialité durant le lycée et les combinaisons choisies avec la réforme du bac", explique Bénédicte Durand.

"le concours évalue tout le monde selon les mêmes règles"



Delphine Manceau directrice générale de NEOMA Business School

| *David-Morganti*

De son côté, Delphine Manceau, directrice générale de Neoma BS revendique son attachement au concours traditionnel. Les programmes postbac de l'école sont d'ailleurs accessibles via la banque d'épreuves Sésame. "Nous n'avons pas fait le même choix que Sciences Po pour plusieurs raisons. D'abord parce que nous considérons que le concours, avec l'unicité des épreuves, de temps et l'anonymat des copies, est garant d'une comparaison équitable entre les candidats. Ainsi, quel que soit leur parcours scolaire antérieur, ils sont évalués à un moment donné, de manière comparable, sur les épreuves", décrit Delphine Manceau. "Le jour dit, le concours évalue donc tout le monde selon les mêmes règles".

Elle souligne que les boursiers représentent 27 % des étudiants qui se présentent pour le concours d'entrée à Neoma BS après une classe préparatoire, alors que cette proportion s'élève à 31 % pour les étudiants à l'entrée en master. "Donc 27 %, ce n'est pas assez. Mais ce n'est pas non plus indécent. On attaque beaucoup les

grandes écoles sur ce thème, mais je tiens à dire que nous ne sommes pas si loin des universités", estime-t-elle.

Le concours est un système "perfectible" qui n'est pas "ringard"

"Ce n'est parce qu'il s'agit d'un système traditionnel qu'il est ringard. Il est perfectible et nous y réfléchissons en permanence au moment notamment où nous choisissons les sujets pour essayer de limiter les biais sociaux", commente Delphine Manceau. Pour la DG de Neoma BS, l'enjeu est que "tous les jeunes, de tous milieux, soient vraiment accompagnés, et beaucoup plus au niveau de l'enseignement primaire et secondaire. Il ne faut pas uniquement regarder la fin du processus et notamment les écoles les plus prestigieuses. Il faut vraiment avoir une vision d'ensemble et pas uniquement des solutions spectaculaires à court terme".

"La réforme du bac va générer une diversité des profils des lycéens. C'est très positif d'avoir des jeunes avec des connaissances sur la géopolitique, l'économie, les sciences humaines. C'est vrai que la majorité de nos étudiants viennent de classes préparatoires économiques et commerciales. Mais nous avons aussi un concours dédié qui nous permet de recruter chaque année 80 étudiants issus de prépas littéraires car, pour nous, ce sont aussi des profils très intéressants", note Delphine Manceau. "L'idée étant également d'avoir des compétences hybrides ensuite, pour coller aux attentes des recruteurs."

Elle signale par ailleurs que le concours Sésame va lui aussi intégrer Parcoursup en 2020 ([lire sur AEF info](#)). "Ce qui devrait nous permettre de recruter des profils encore plus divers qu'avant. Et nous pensons que cela va enrichir davantage ce qu'il se passe ensuite dans nos écoles."

30 % de boursiers en prépas scientifiques



Mickaël Prost, président de l'UPS

| DR

Mickaël Prost, président de l'Union des professeurs de classes préparatoires scientifiques, est également revenu sur la question de la diversité des profils. "Aujourd'hui, les prépas scientifiques représentent 60 000 étudiants. Parmi eux, nous recensons 30 % de boursiers. Nous faisons face à une certaine difficulté pour amplifier ce mouvement de boursiers. Mais 30 % de boursiers, c'est aussi 30 % de boursiers en sortie. C'est pourquoi nous pouvons parler de mixité sociale durant les études, mais également de réussite de tous ces jeunes que nous accueillons."

"Cela n'exclut pas la mise en place des mesures correctives ou encore de s'interroger sur une surreprésentation de fils de cadres et de certaines professions intellectuelles, notamment au sein de l'École polytechnique. Mais attention, quand on parle de l'École Polytechnique ou des ENS, il s'agit de 900 étudiants, qu'il faut bien mettre en regard des 25 000 élèves qui passent des concours !", nuance-t-il.

Les classes préparatoires sont-elles toujours attractives ?

La question de la concurrence pour les prépas, face à une nouvelle offre post-bac (futurs bachelors universitaires de technologie dans les IUT par exemple), a également été débattue. "On ne répond pas à ces questions d'attractivité de la même manière selon qu'il s'agit d'un jeune qui se projette dans une école d'ingénieurs et qui va hésiter entre une classe préparatoire, une école postbac et un IUT par exemple, ou d'un autre jeune qui va s'interroger sur la possibilité de faire des études à l'étranger, et hésiter entre Louis-Le-Grand à Paris ou bien le King's College à Londres", remarque Mickaël Prost, président de l'UPS.

Mais "si nous devons faire une première réponse à ces jeunes qui se demandent s'ils doivent ou non aller en classe préparatoire, nous pourrions déjà mettre de côté la question de la qualité de la formation qui est hautement reconnue, et sur laquelle on a finalement peu besoin de communiquer", estime Mickaël Prost. Par contre, "il est vrai que cette mise en concurrence, notamment le fait d'accorder à certains bachelors le grade L, que nous n'avons pas, nous oblige davantage à nous interroger sur notre manière de communiquer auprès des jeunes, plus que sur notre modèle de formation", ajoute-t-il.

Repenser l'accord de crédits ECTS aux classes préparatoires

D'après lui, le principal point de faiblesse du modèle est que tout tourne beaucoup autour du concours. "Ce concours effraie parfois certains jeunes", dit-il. Mickaël Prost distingue plusieurs typologies de concours : le concours "couperet" comme en médecine, avec 85 % de recalés ; celui "produit d'appel" avec des écoles postbac qui vont essayer de se faire connaître auprès des lycéens, qui vont mettre en place des épreuves, mais davantage dans une stratégie de communication que de recrutement sur des qualités académiques ; et le concours de "répartition" très lié aux classes préparatoires, avec "un filet de sécurité formidable que constitue le nombre de places en écoles d'ingénieurs qui est quasiment identique au nombre de places en classes prépas en 2e année".

"Si cette sécurisation est réelle, elle gagnerait à être plus visible. Il serait bon aussi d'y attacher quelques garde-fous supplémentaires. Et là se pose la question de l'accréditation, voire de la diplomation. Quand on voit les grands mouvements qui se font actuellement au sein du 1er cycle de l'enseignement supérieur, les classes préparatoires ne peuvent pas rester à la traîne. Il faudrait impérativement repenser l'accord de crédits ECTS qui est fait aux étudiants qui nous choisissent", estime-t-il.

Il note enfin que les prépas auront à s'adapter à de nouveaux

étudiants, avec "des profils beaucoup plus éclatés qu'avant". "Il y a une grande différence entre les formations scientifiques et toutes les autres. Les formations scientifiques souhaitent davantage s'appuyer sur un bagage en sciences que le lycéen aura développé tout au long de sa scolarité. Donc elles vont recommander des choix de spécialités scientifiques, alors que d'autres parcours de formations, l'éventail est beaucoup plus large", commente Mickaël Prost ([lire sur AEF info](#)).

du côté des universités, sélectionne-t-on depuis parcoursup ?



Damien Jouet, vice-président de la CFVU (commission formation et vie universitaire) de l'Urca.

| *Droits réservés - DR*

Peut-on parler de sélection à l'entrée de l'université depuis Parcoursup ? "Oui, il y a des filières sélectives, comme les DUT, ou futurs B.U.T. Mais pour les autres filières, nous ne sommes pas dans une sélection mais dans un classement. Parcoursup a mis de l'humain dans le système, avec des individus derrière les candidatures, avec des parcours, des profils, des expériences",

raconte Damien Jouet, vice-président CFVU de l'université Reims Champagne-Ardenne.

"Dans nos classements [des candidatures], nous avons aussi de l'humain, avec des commissions constituées d'enseignants, qui vont tenir compte à la fois des profils des étudiants et de leur parcours, mais également s'assurer d'une adéquation entre les attendus et la formation. Ces attendus doivent permettre de guider l'étudiant au moment du choix de sa filière. Par exemple, très souvent les gens ne pensent pas que, pour Staps, il faut être capable de faire beaucoup de statistiques", précise le VP CFVU.

Pas de modèle sélectif, mais un enjeu de réussite

"Comme nous n'avons pas ce modèle sélectif, notre enjeu principal est la réussite et l'insertion professionnelle de l'ensemble des étudiants qui vont rentrer dans l'université. Cela implique d'avoir une véritable réflexion sur leurs parcours et l'adéquation vis-à-vis des formations choisies", ajoute-t-il. D'après lui, dans des filières en tension comme Staps, "très souvent l'échec est lié à une mauvaise orientation, car l'étudiant avait une vision fautive de ce qu'était la formation" avant d'y entrer.

Il relève enfin que, de plus en plus, l'université va aller vers une individualisation des parcours et non plus un accompagnement de masse. "C'est vraiment l'idée d'un parcours adapté à l'étudiant et non plus d'un étudiant qui doit s'adapter aux parcours. Ce qui va engendrer des changements en matière de formation, avec de nouvelles pédagogies, un accompagnement spécifique, avec notamment le dispositif 'oui si'. Administrativement parlant, tout cela génère beaucoup plus de travail. Sans compter le développement d'outils numériques pour proposer de la formation à distance. Ces réformes engendrent des besoins supplémentaires, mais nous obligent également à nous interroger sur l'existant."